



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR)

PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION 2020-2021

Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021

Adopté le 8 septembre 2020

Mise en contexte

Dans le cadre de l'entente relative au Fonds régions et ruralité, la MRC des Pays-d'en-Haut doit déterminer ses priorités annuelles d'intervention. Ces éléments serviront de base pour la priorisation des projets et des initiatives soutenus par la MRC à même ce fonds. La MRC se réserve le droit de soutenir financièrement des projets ou initiatives qui ne cadrent pas directement dans ces priorités, si jugés essentiels au développement territorial.

Priorités annuelles d'intervention 2020-2021

Par le biais du Fonds régions et ruralité, la MRC soutiendra financièrement l'administration et la mise en œuvre de projets issus de ses planifications sectorielles ainsi que la mission d'organismes régionaux contribuant à la réalisation des priorités annuelles d'intervention identifiées.

Une portion des sommes consenties à la MRC sera utilisée pour le soutien de projets variés dans le cadre de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie* (PSPS) et de la *Politique de soutien aux entreprises*. Pour connaître les modalités de ces deux politiques, consultez le site internet de la MRC des Pays-d'en-Haut au www.lespaysdenhaut.com

Références pour l'établissement des priorités 2020-2021

La prise en compte des différentes planifications stratégiques d'un territoire et de leurs plans d'actions vise à assurer une meilleure cohérence et une complémentarité avec les orientations, les actions et les activités liées au Fonds régions et ruralités. Ainsi, une initiative qui ne cadre pas directement avec la liste des priorités énoncées ci-dessous, mais qui répond à une ou des orientations issues de l'une des planifications stratégiques de la MRC pourrait se voir être admissible au fonds. Voici la liste des documents de planification stratégique prise en compte :

- Plan de développement économique et territorial 2020-2022 (PDET)
- Politique des Familles et des Aînés 2020-2024 *Au cœur de nos communautés*
- Politique de protection et d'accès aux sentiers
- Politique culturelle
- Déclaration jeunesse des Pays-d'en-Haut

Les priorités annuelles d'intervention 2019-2020 sont catégorisées sous les cinq dimensions suivantes :

1. Environnement et Aménagement du territoire ; 2. Social et Développement des communautés ; 3. Culture et Patrimoine ; 4. Développement économique et territorial ; 5. Gouvernance et Information à la population.

Environnement et Aménagement du territoire

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Développer et favoriser les accès publics et sécuritaires aux lacs et aux terres publiques, pour les résidents de la MRC et les villégiateurs.	Développement des communautés Aménagement du territoire Tourisme	FDT Politique des Familles et des Aînés
2	Déployer et pérenniser les sentiers récréatifs sur terres publiques et privées en concordance avec la politique de protection et d'accès aux sentiers de la MRC.	Développement des communautés Aménagement du territoire Tourisme	PDET
3	Soutenir, planifier et contribuer à l'aménagement des voies cyclables et piétonnières en milieu urbain et des liens intermunicipaux.	Loisirs et sports Saines habitudes de vie Développement des communautés	FDT
4	Soutenir l'implantation de diverses formules d'habitations abordables sur le territoire : - Identifier des zones appropriées pour le développement et l'accès à la propriété à prix modiques. - Mettre en place une politique d'habitation abordable.	Familles Aînés Habitation	FDT PDET Politique des Familles et des Aînés
5	Assurer un accès actif et sécuritaire aux parcs de proximité pour les familles, les aînés et personnes à mobilité réduite.	Saines habitudes de vie Accessibilité universelle Familles Aînés	Politique des Familles et des Aînés
6	Appuyer le transport collectif intermunicipal ainsi que toute autre initiative bonifiant l'offre de service actuelle ou faisant sa promotion.	Transport Familles Développement des communautés	FDT
7	Réaliser des actions d'information, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.	Environnement et développement durable	FDT Déclaration jeunesse
8	Améliorer la qualité de l'eau et diminuer les contaminants vers les lacs et les cours d'eau.	Ressources naturelles Environnement et développement durable	FDT
9	Mettre en place des services visant à réduire et à traiter de façon optimale chacune des catégories des matières résiduelles.	Environnement et développement durable	FDT Déclaration jeunesse

10	Identifier, protéger et valoriser les paysages et le patrimoine bâti. Favoriser la réutilisation des bâtiments à caractère patrimonial.	Tourisme Culture et patrimoine Développement durable	FDT Politique culturelle
11	Encourager les différentes mesures de prévention dans la protection des personnes et de leurs biens.	Autre	FDT

Social et Développement des communautés

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Créer des infrastructures physiques et des environnements favorables aux saines habitudes de vie et adaptés pour répondre aux besoins des familles, des jeunes et des aînés.	Jeunes Familles Aînés Accessibilité universelle	FDT Politique des Familles et des Aînés Déclaration jeunesse
2	Accroître les services à la population et les rendre accessible à l'ensemble des citoyennes et des citoyens, notamment : médecins, services de garde, soutien à domicile et Internet haute vitesse.	Services de proximité Familles	FDT Politique des Familles et des Aînés
3	Appuyer les initiatives visant à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens aînés.	Aînés	FDT
4	Soutenir la disponibilité et la consolidation des infrastructures récréatives et de plein air, lieux et des équipements de sports et de loisirs adéquats en fonction des besoins de la population.	Loisirs et sports Familles Aménagement du territoire	FDT
5	Assurer la qualité de vie de la population par la création et le développement de projets de prévention et de soins de santé physique et mentales.	Santé et services sociaux	FDT
6	Soutenir les projets visant la saine alimentation de proximité et en matière de sécurité alimentaire.	Services de proximité Saines habitudes de vie	Politique des Familles et des Aînés
7	Soutenir les initiatives et les actions en faveur de la réussite éducative.	Jeunes Éducation	FDT

8	Valoriser les efforts de développement communautaire et soutenir les organismes afin de diminuer leur vulnérabilité.	Services de proximité Santé et services sociaux	FDT
---	--	--	-----

Culture et Patrimoine

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Encourager les initiatives d'infrastructures culturelles locales et supra locales répondant aux besoins de la population.	Culture Développement des communautés	FDT Politique culturelle
2	Soutenir les projets d'activités intérieures et extérieures en tourisme culturel.	Culture Tourisme	FDT Politique culturelle
3	Doter le territoire de lieux de diffusion culturelle et d'outils d'information culturelle adéquats.	Culture	Politique culturelle
4	Stimuler la participation de la population à la vie culturelle des Pays-d'en-Haut.	Culture Développement des communautés	Politique culturelle

Admissibilité des projets dont les priorités visent la Culture et le Patrimoine : Le territoire des municipalités partenaires du développement culturel régional de la MRC des Pays-d'en-Haut, soit les municipalités suivantes : Estérel, Lac-des-Seize-Îles, Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Wentworth-Nord. S'est exclue du programme, la Ville de Sainte-Adèle.

Développement économique et territorial

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Soutenir les mesures favorisant l'immigration et la rétention de la main d'œuvre, au bénéfice des différentes organisations sur le territoire.	Développement économique et territorial Main d'œuvre	PDET
2	Diversifier l'économie en attirant de nouvelles entreprises issues des secteurs non traditionnels porteurs d'emploi de qualité.	Développement économique et territorial	FDT
3	Accroître le soutien technique et financier touchant l'innovation, l'amélioration des procédés de recherche et de développement, ainsi que l'expansion des entreprises déjà présentes sur le territoire et des entreprises immigrantes.	Développement économique et territorial	PDET

4	Intervenir activement dans les secteurs économiques en émergence, les projets créateurs d'emploi et les entreprises innovantes pour diversifier davantage les secteurs d'emploi de la MRC (exemple, économies vertes).	Développement économique et territorial Main d'œuvre	FDT PDET
5	Encourager les initiatives visant à créer ou maintenir des services de proximité publics et privés, et ce, plus spécifiquement dans les municipalités éloignées des axes routiers principaux (15 et 117).	Développement des communautés Services de proximité Développement économique et territorial	FDT
6	Développer une stratégie de développement de l'offre et de la promotion du tourisme et en soutenir les différentes initiatives (exemple, tourisme intérieur)	Tourisme	FDT
7	Positionner la MRC comme destination touristique de plein air.	Tourisme et Développement économique	FDT

Gouvernance et Information à la population

	Priorités de financement	Secteurs d'activité	Sources et références
1	Attirer de nouveaux résidents et investisseurs par des actions de communication et de promotion du territoire.	Accueil et intégration de nouvelles populations Développement économique et territorial	FDT
2	Développer des outils de communication efficaces pour diffuser de l'information à la population.	Information et communication	FDT
3	Entreprendre une campagne de positionnement ou compléter l'image de marque d'une organisation dans une optique d'identités territoriale et organisationnelle, afin de développer le sentiment de fierté et d'appartenance de la population.	Accueil et intégration de nouvelles populations Développement économique et territorial	FDT PDET
4	Susciter l'émergence de projets intersectoriels avec les partenaires majeurs du territoire.	Services de proximité Développement économique et territorial Développement des communautés	FDT